

22 BIFF

Société par actions simplifiée à associé unique

Au capital de 65000 €

Dont le siège social est situé au 22B rue de la Perche 44640 SAINT-JEAN-DE-BOISEAU

Et Immatriculée sous le numéro 944914720 R.C.S. de NANTES

Assemblée générale ordinaire du 17/03/2026

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2025

PROJET DE RÉSOLUTION

L'exercice écoulé a fait apparaître un bénéfice de 37893.01 €, que nous proposons d'affecter comme suit :

- Réserve légale pour 6500 €
- Réserves facultatives pour 31393.01 €

Total égal au bénéfice de l'exercice de 37893.01€

RÉSOLUTION VOTÉE

L'associé(e) unique décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice:

- Réserve légale pour 6500 €
- Réserves facultatives pour 31393.01 €

Total égal au bénéfice de l'exercice de 37893.01€

Pour copie certifiée conforme

Le ou La Président(e)

Monsieur Antoine SOULARD en sa qualité de dirigeant(e)

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice du 14/05/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 102 893 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un résultat de 37 893 Euros.

L'exercice clos le 31/12/2025 a une durée de 7 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Règles, principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après

- déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions de 20 à 50 ans,
- Agencements et aménagements de 10 à 15 ans,
- Installations techniques de 5 à 10 ans,
- Matériels et outillages de 2.5 à 10 ans,
- Matériel de transport de 2 à 5 ans,
- Matériel de bureau de 2 à 5 ans,
- Mobilier 5 à 10 ans.

Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur recouvrable du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable. Les dépréciations constatées ne peuvent pas faire l'objet de reprise ultérieure.

Frais de Recherche et Développement

Sans objet.

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est

constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée le cas échéant pour tenir compte de la valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

La valeur nette des stocks à la clôture de l'exercice est la suivante :

- Matières Premières : 0 €
- Autres Approvisionnements : 0 €
- Produits Finis : 0 €
- Marchandises : 0 €
- En-cours de Biens : 0 €
- En-cours de Services : 0 €

Créances & Dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les charges et les produits en devises sont enregistrés au taux de conversion à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan au taux de conversion au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Informations Complémentaires

Écarts de conversion Actif

- Exploitation : 0 €
- Financier : 0 €
- Exceptionnel : 0 €

Écarts de conversion Passif

- Exploitation : 0 €
- Financier : 0 €
- Exceptionnel : 0 €

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital Social	Nombre	Valeur Nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	65 000	1,00 €

Variation Capitaux Propres

Libellé	Solde à l'ouverture	Affectation du Résultat	Autres variations	Solde à la Clôture
Capital Social	0	0	65 000	65 000
Réserve légale	0	0	0	0
Autres réserves	0	0	0	0
Report à nouveau	0	0	0	0
Résultat de l'exercice	0	0	0	0

Engagements Financiers donnés et reçus

Néant

Engagements de dettes assorties de sûretés réelles

Néant

Engagement de Crédit-Bail

Néant

Engagement Retraite

Néant

Autres informations

Rémunérations des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Pas de salariés

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise <u>22 BIFF - SIREN : 944914720</u>										Néant <input type="checkbox"/>		
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Terrains		420		422		424		426				
Constructions		430		432		434		436				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446				
Installations générales, aménagements divers		450		452		454		456				
Matériel de transport		460		462		464		466				
Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476				
Immobilisations financières		480		482		484		486		65 015		
TOTAL		490		492		494		496		65 015		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
Fonds commercial		495		497		498		499				
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506				
Terrains		510		512		514		516				
Constructions		520		522		524		526				
Installations techniques, matériel et outillage industriel		530		532		534		536				
Installations générales, aménagements divers		540		542		544		546				
Matériel de transport		550		552		554		556				
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566				
TOTAL		570		572		574		576				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR										
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé												
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values							
					Court terme	Long terme						
						19%	15% ou 12,8%		0%			
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	589			
	Plus-values taxables à 19%		579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599				

4. **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS**

Désignation de l'entreprise <u>22 BIFF - SIREN : 944914720</u>								Néant <input type="checkbox"/>	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
						Dotations		Reprises	
Fonds commercial						681		683	
Autres immobilisations incorporelles						700		705	
Terrains						710		715	
Constructions						720		725	
Installations techniques, matériel et outillage						730		735	
Installations générales agencements aménagements divers						740		745	
Matériel de transport						750		755	
Autres immobilisations corporelles						760		765	
TOTAL						770		775	
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT									
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes								
2									
3									
4									
5									
6									
TOTAL à reporter								780	
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent								982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)								982	bis
Nombre d'opérations sur l'exercice								982	ter
Déficits imputés								983	
Déficits reportables								984	
Déficits de l'exercice								860	107
Total des déficits restant à reporter								870	107
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325		381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326		380	
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	0
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	407
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

**(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)**

Néant

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | 22 BIFF - SIREN : 944914720 |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	
Forme juridique N° SIREN (si société établie en France) Adresse :	Dénomination % de détention
Forme juridique N° SIREN (si société établie en France) Adresse :	Dénomination % de détention
Forme juridique N° SIREN (si société établie en France) Adresse :	Dénomination % de détention
Forme juridique N° SIREN (si société établie en France) Adresse :	Dénomination % de détention
Forme juridique N° SIREN (si société établie en France) Adresse :	Dénomination % de détention
Forme juridique N° SIREN (si société établie en France) Adresse :	Dénomination % de détention

BILAN REPRIS POUR COMPTES ANNUELS

Le Président certifie conforme le bilan joint à ce document pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2025

Pour signature :



✓ Certifié par  

Bilan - Actif

Du 14/05/2025 au 31/12/2025

ACTIF	Valeurs au 31/12/2025		
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
Capital souscrit non appelé (I)			
Frais d'établissement (II)			
Immobilisations incorporelles :			
Frais de développement			
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions			
Fonds commercial			
Autres Immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			
Immobilisations corporelles :			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
Immobilisations financières (1) :			
Participations	65 000		65 000
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés	15		15
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total de l'actif immobilisé (III)	65 015		65 015
(1) Dont à moins d'un an			
Stocks et en-cours :			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production			
Produits finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (2) :			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	407		407
Charges constatées d'avance			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement :			
Actions Propres			
Autres titres			
Instruments financiers à terme et jetons détenus			
Disponibilités	37 471		37 471
Total de l'actif circulant (IV)	37 878		37 878
Frais d'émission des emprunts (V)			
Primes de remboursement des emprunts (VI)			
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)			
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	102 893		102 893
(2) Dont à moins d'un an			

Bilan - Passif

Du 14/05/2025 au 31/12/2025

PASSIF	Valeurs nettes au 31/12/2025	
Capital [dont versé: 65000]	65 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	37 893	0
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)	102 893	
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses(2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (1) (III)		
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	102 893	
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur		
(2) Dont à moins d'un an		

COMPTE DE RESULTAT REPRIS POUR COMPTES ANNUELS

Le Président certifie conforme le compte de résultat joint à ce document pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2025

Pour signature :



✓ Certifié par  

Compte de Résultat

Du 14/05/2025 au 31/12/2025

	Du 14/05/2025 au 31/12/2025	
Produits d'exploitation :		
Ventes de Marchandises		
Production vendue		
Montant net du chiffre d'affaires		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits		1
Total des produits d'exploitation (I)		1
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes ⁽¹⁾		2 108
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges		
Total des charges d'exploitation (II)		2 108
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		

Compte de Résultat

Du 14/05/2025 au 31/12/2025

	Du 14/05/2025 au 31/12/2025	
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-2 107	
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers :		
De participation ⁽²⁾	40 000	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé ⁽²⁾		
Autres intérêts et produits assimilés ⁽²⁾		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)	40 000	
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées ⁽³⁾		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)		
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	40 000	
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	37 893	
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	40 001	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 108	
BENEFICE OU PERTE	37 893	
(2) Dont produits concernant les entités liées :		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		